

Balayage des trottoirs et déneigement



Afin de faciliter le passage de tous, les Adamois doivent nettoyer les trottoirs devant chez eux, saler en cas de verglas ou encore déneiger...

Balayage des trottoirs et des rues

Le balayage mécanique des rues et trottoirs ainsi que le ramassage des papiers et corbeilles sont gérés par les services techniques de la Ville quotidiennement. Rappelons que les propriétaires, les gardiens ou les locataires au droit de leur habitation, doivent assurer l'entretien, y compris pour le déneigement.

Le déneigement

Afin d'éviter une ville paralysée et d'éventuels accidents causés par le verglas ou la neige, la municipalité met en place chaque année un plan d'action de viabilité hivernale. Pour cela, elle s'est dotée de moyens matériels et humains. La commune dispose de deux camions équipés de saleuses hydrauliques.

Les objectifs principaux sont d'assurer le passage des transports en commun, des véhicules de secours et de service, d'éviter les encombrements et les accidents de la circulation et enfin d'assurer un libre accès aux bâtiments et services publics.